



VALECO

# Pré-diagnostic Ecologique : Projet de poste électrique de Chaingy-Dambron

---

Novembre 2025

Votre interlocuteur :

**Coline SURE**

Fonction : Cheffe de projet

Tél. : 06 10 11 82 19

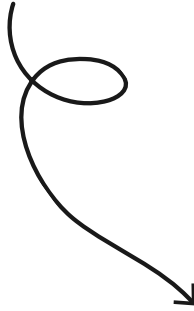
E-mail : [c.sure@inddigo.com](mailto:c.sure@inddigo.com)



[www.inddigo.com](http://www.inddigo.com)

[in LinkedIn](#)

[YouTube](#)



## Rédacteurs

### **Manon OURCET**

Ecologue

E-mail : m.ourcet@inddigo.com

### **Paul LELEU**

Botaniste

E-mail : p.leleu@inddigo.com

### **Rémi DOURMAP**

Consultant zones humides

E-mail : r.dourmap@inddigo.com

*Tout droit de reproduction et représentation sont réservés et la propriété exclusive d'Inddigo SAS, y compris les textes et les représentations iconographiques, photographiques. L'utilisation, la reproduction, la transmission, modification, rediffusion ou vente de toutes les informations reproduites sur ce document (articles, photos et logos compris) ou partie de ce document (texte y compris) sur un support quel qu'il soit, ou encore la diffusion sur un site internet par le biais d'un groupe de discussion, forum ou autre système ou réseau informatique que ce soit, et ce dans le cadre d'une utilisation à caractère commercial ou non lucratif, sont formellement interdites sans l'autorisation préalable et écrite de la société Inddigo SAS.*

*Nous sommes garantis par notre contrat d'assurance pour les réclamations qui pourraient être faites à la suite de nos travaux et interventions. Notre contrat nous garantit automatiquement pour des opérations de constructions dont le coût prévisionnel HT (Travaux TCE et honoraires compris) ne dépasse pas 15 M€ HT pour les Ouvrages Soumis à obligation d'assurance, et 7 M€ HT pour les Ouvrages Non Soumis à obligation d'assurance. Au-delà, nous prévenir au préalable pour que nous signalions le chantier à notre assureur afin que vous soyez sûr de bénéficier de toutes les garanties. Les garanties sont acquises sous réserves que les ouvrages et équipements fassent l'objet de la maintenance et du suivi nécessaires. Sont également exclues des garanties les conséquences de l'usage anormal des ouvrages et équipements. En acceptant les termes du présent contrat, vous confirmez renoncer à recourir contre nous au-delà des montants de garantie de notre contrat d'assurance.*

# Sommaire

|                                                                           |           |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Partie 1 : Introduction.....</b>                                       | <b>4</b>  |
| 1.1 Présentation du projet.....                                           | 4         |
| 1.2 Objectifs de la mission.....                                          | 4         |
| 1.3 Auteurs de l'étude.....                                               | 4         |
| <b>Partie 2 : Méthodologie.....</b>                                       | <b>4</b>  |
| 2.1 Aire d'étude.....                                                     | 4         |
| 2.2 Analyse bibliographique préalable.....                                | 5         |
| 2.3 Calendrier de terrain.....                                            | 6         |
| 2.4 Méthodologie du diagnostic des zones humides.....                     | 6         |
| 2.5 Méthodologie du pré-diagnostic écologique.....                        | 6         |
| 2.5.1 Limite.....                                                         | 6         |
| <b>Partie 3 : Contexte écologique.....</b>                                | <b>7</b>  |
| 3.1 Périmètre d'inventaire et de protection.....                          | 7         |
| 3.1.1 Zones protégées règlementairement.....                              | 7         |
| 3.1.2 Zones protégées foncièrement.....                                   | 7         |
| 3.1.3 Zones protégées contractuellement.....                              | 7         |
| 3.1.4 Eléments de connaissance et d'inventaire du patrimoine naturel..... | 8         |
| 3.1.5 Zonages d'intérêts désignés contractuellement.....                  | 9         |
| 3.2 Plans nationaux d'action.....                                         | 9         |
| 3.3 Continuité écologique.....                                            | 10        |
| <b>Partie 4 : Zones humides.....</b>                                      | <b>11</b> |
| 4.1 Caractéristiques physiques de la zone d'étude.....                    | 11        |
| 4.1.1 Géologie.....                                                       | 11        |
| 4.1.2 Topographie.....                                                    | 12        |
| 4.1.3 Pédologie.....                                                      | 13        |
| 4.1.4 Occupation des sols.....                                            | 14        |
| 4.1.5 Les secteurs homogènes d'un point de vue mésologique.....           | 14        |
| 4.2 Les sondages.....                                                     | 14        |
| 4.2.1 Rappel des classes GEPPA.....                                       | 14        |
| 4.2.2 Description des sondages.....                                       | 15        |
| 4.2.3 Synthèse du diagnostic zones humides.....                           | 24        |
| <b>Partie 5 : Habitat et flore.....</b>                                   | <b>26</b> |
| 5.1 Habitats.....                                                         | 26        |
| 5.1.1 Bibliographie.....                                                  | 26        |
| 5.1.2 Résultats.....                                                      | 27        |
| 5.2 Flore.....                                                            | 28        |
| 5.2.1 Bibliographie.....                                                  | 28        |
| 5.2.2 Résultats.....                                                      | 28        |

|                                                                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Partie 6 : Faune .....</b>                                                                               | <b>30</b> |
| 6.1 Avifaune .....                                                                                          | 30        |
| 6.1.1 Bibliographie .....                                                                                   | 30        |
| 6.1.2 Résultats et enjeux .....                                                                             | 31        |
| 6.2 Chiroptère .....                                                                                        | 32        |
| 6.2.1 Bibliographie .....                                                                                   | 32        |
| 6.2.2 Résultats et enjeux .....                                                                             | 32        |
| 6.3 Amphibien .....                                                                                         | 32        |
| 6.3.1 Bibliographie .....                                                                                   | 32        |
| 6.3.2 Résultats et enjeux .....                                                                             | 32        |
| 6.4 Reptile .....                                                                                           | 32        |
| 6.4.1 Bibliographie .....                                                                                   | 32        |
| 6.4.2 Résultats et enjeux .....                                                                             | 32        |
| 6.5 Mammifère terrestre.....                                                                                | 33        |
| 6.5.1 Bibliographie .....                                                                                   | 33        |
| 6.5.2 Résultats et enjeux .....                                                                             | 34        |
| 6.6 Entomofaune.....                                                                                        | 35        |
| 6.6.1 Bibliographie .....                                                                                   | 35        |
| 6.6.2 Résultats et enjeux .....                                                                             | 35        |
| 6.7 Synthèse des relevés faune .....                                                                        | 36        |
| <b>Partie 7 : Evaluation des impacts potentiels du projet sur les enjeux identifiés.....</b>                | <b>37</b> |
| 7.1 Incidence sur les zones humides.....                                                                    | 37        |
| 7.2 Incidence sur les habitats et la flore .....                                                            | 37        |
| 7.3 Incidence sur la faune.....                                                                             | 37        |
| <b>Partie 8 : Préconisations pour la réalisation d'inventaires de terrain et de travaux</b><br><b>.....</b> | <b>38</b> |
| <b>Partie 9 : Conclusion des pré-diagnostics.....</b>                                                       | <b>39</b> |
| <b>Partie 10 :Préconisations .....</b>                                                                      | <b>39</b> |

# Partie 1 : Introduction

---

## 1.1 Présentation du projet

VALECO est une entreprise française spécialisée dans le développement, le financement, l'exploitation et la maintenance de centrales de production d'énergie renouvelable. Cet acteur a pour projet la création d'un poste électrique permettant de raccorder du stockage par batteries. Celui-ci devrait se situer sur la commune de Gidy dans le Loiret (45), en Centre Val de Loire, pour une surface d'étude de 6,5 hectares.

## 1.2 Objectifs de la mission

L'objectif de l'étude est d'acquérir une connaissance partielle du site afin d'y pressentir les enjeux concernant le milieu naturel. Un focus est réalisé sur le contexte écologique du site, sur la potentielle présence de zone humide ainsi que sur l'enjeu habitat, floristique et faunistique.

## 1.3 Auteurs de l'étude

Tableau 1 : Intervenants sur l'étude

| Entité  | Nom          | Qualité                | Courriel              |
|---------|--------------|------------------------|-----------------------|
| INDDIGO | Coline SURE  | Cheffe de projet       | c.sure@inddigo.com    |
| INDDIGO | Rémi DOURMAP | Consultant zone humide | r.dourmap@inddigo.com |
| INDDIGO | Paul LELEU   | Ecologue généraliste   | p.leleu@inddigo.com   |
| INDDIGO | Manon OURCET | Ecologue généraliste   | m.ourcet@inddigo.com  |

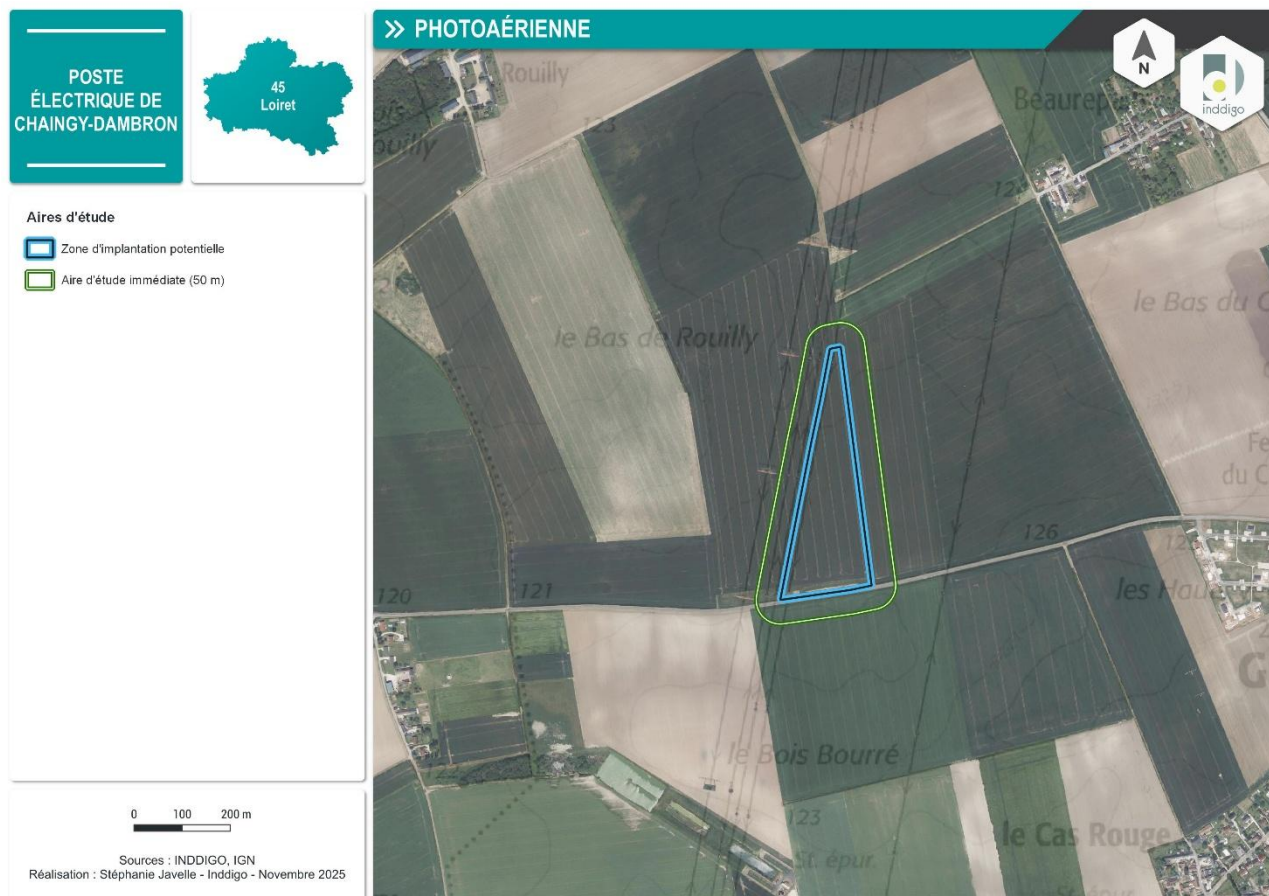
# Partie 2 : Méthodologie

---

## 2.1 Aire d'étude

Deux périmètres d'étude ont été définis afin de réaliser le pré-diagnostic :

- Zone d'implantation potentielle : Il s'agit de la zone pouvant directement être impactée par le projet, et qui est expertisée sur le terrain par les différents écologues.
- Aire d'étude immédiate (ZIP + 50m) : Cette aire d'étude permet de contextualiser plus largement le projet ainsi que de tenir compte des potentiels enjeux immédiats.
- Aire d'étude éloignée (5 km) : Cette aire permet d'intégrer les zonages écologiques et qui peuvent avoir des liens avec la zone d'étude. Il s'agit en particulier des sites Natura 2000 et des PNA qui peuvent présenter des espèces à large rayon d'action.



Carte 1 : Zone d'implantation potentielle et aire d'étude immédiate

## 2.2 Analyse bibliographique préalable

La bibliographie permet d'avoir une vue d'ensemble des différents périmètres d'inventaire et de protection interceptant la zone d'étude. Les informations recueillies servent ensuite de base afin d'orienter les prospections de terrain et d'identifier les éventuelles sensibilités de la zone d'étude, au regard des travaux réalisés.

Afin de recueillir ces informations, un ensemble de ressources bibliographiques ont été consultées. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Ressources bibliographiques consultées

| Structure                                        | Type de contact | Informations recueillies                                    |
|--------------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------------------------------|
| Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) | Site internet   | Périmètres d'inventaire et de protection de la zone d'étude |
| SRCE Centre Val-de-Loire                         | Site internet   | Continuités écologiques                                     |
| SIG.réseau-zones-humides                         | Site internet   | Pré-localisation des zones humides.                         |
| Nature'O'Centre                                  | Site internet   | Inventaire faune ;<br>Inventaire flore.                     |

## 2.3 Calendrier de terrain

Trois opérateurs (Rémi DOURMAP, Paul LELEU et Manon OURCET) sont allés sur le terrain le 30 octobre 2025. Le temps était couvert (70% nuage) mais sans pluie contrairement aux jours précédents. La température avoisinait les 10°C avec un vent du sud plutôt faible.

Les prospections se sont basées sur les zones humides, les habitats, la flore, l'entomofaune, l'ornithologie, l'herpétofaune et la mammalogie.

La date de l'expertise ne permet pas de réaliser un inventaire exhaustif de la faune, de la flore et des habitats. Cependant, la confrontation des observations de terrain avec les données issues de la bibliographie a permis une première évaluation de la richesse écologique de la zone d'étude et d'en dégager les premiers enjeux.

Cette période cependant est la plus propice aux prospections de zones humides sur le critère pédologique.

## 2.4 Méthodologie du diagnostic des zones humides

Une première phase de bibliographie a été réalisée afin de relever les caractéristiques géologiques, topographiques et pédologiques de la parcelle du projet.

Ensuite, le diagnostic des zones humides a été mené conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une tarière manuelle.

## 2.5 Méthodologie du pré-diagnostic écologique

Le passage terrain a permis de relever les potentiels enjeux présents sur la parcelle. Pour ce faire, le site a été parcouru à pied afin d'analyser chaque habitat et les potentielles zones d'intérêt pour la biodiversité.

La faune a pu être observée et identifiée de manière auditive et visuelle à l'aide de jumelle lorsque le besoin se faisait ressentir.

### 2.5.1 Limite

Comme mentionné, le passage terrain a été réalisé en période peu favorable à la faune et la flore. Également, il est primordial de noter que le prédiagnostic se base sur un seul et unique passage. Ce rapport a pour but de relever les potentiels enjeux au vu du contexte du site. Néanmoins, tout enjeu ponctuel ou présent lors de saison spécifique, n'a pu être relevé.

# Partie 3 : Contexte écologique

## 3.1 Périmètre d'inventaire et de protection

### 3.1.1 Zones protégées réglementairement

Aucune zone protégée réglementairement ne figure dans l'aire d'étude éloignée (5km) (réserve naturelles régionales, nationales, parc nationaux, régionaux ou arrêté préfectoral de protection de biotope).

### 3.1.2 Zones protégées foncièrement

Aucune zone protégée foncièrement n'est présente dans l'aire d'étude éloignée du projet.

### 3.1.3 Zones protégées contractuellement

#### 3.1.3.1 Réseau NATURA 2000

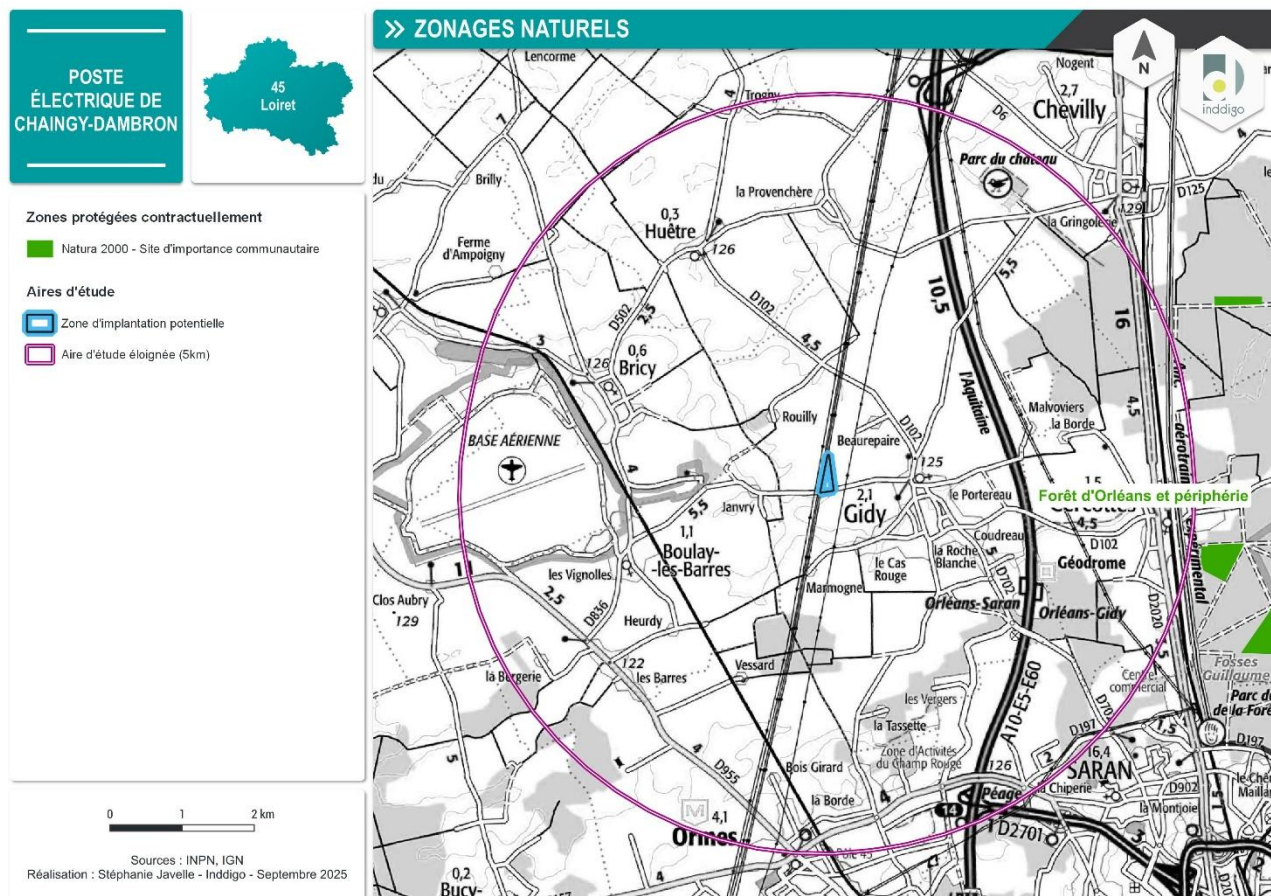
Le réseau Natura 2000, est un dispositif européen de protection de l'environnement, constitué d'un ensemble de sites terrestres et marins. Son objectif est de contribuer à préserver la diversité biologique des espèces et des habitats sur le territoire de l'Union Européenne dans une logique de développement durable. Ce réseau s'appuie sur deux directives européennes :

- La directive « Oiseaux », qui impose à chaque État de désigner des Zones de protection spéciale (ZPS) correspondant aux espaces fréquentés par les espèces d'oiseaux nécessitant une protection particulière. Ces espèces sont listées dans les annexes de la directive ;
- La directive « Habitats », qui crée des Zones spéciales de conservation (ZSC) au sein desquelles des espèces (flore et faune autre que les oiseaux) et des habitats naturels (milieux à forte richesse en biodiversité) nécessitent une protection particulière à l'échelle de l'Union européenne. Ces espèces et habitats d'intérêt communautaire sont listés dans les annexes de cette directive.

L'aire d'étude éloignée (10 km) du projet comprend une zone spéciale de conservation (ZSC), la Forêt d'Orléans et périphérie (FR2400524).

Tableau 3 : Zone NATURA 2000 dans l'aire d'étude éloignée

| Nom et identifiant du site                | Distance et localisation | Intérêt écologique et description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Zones Spéciales de Conservation</b>    |                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Forêt d'Orléans et périphérie (FR2400524) | 5 km à l'est de la ZIP   | <p>Sites localisés dans la forêt d'Orléans ou en périphérie sont généralement installés sur des sables et argiles de l'Orléanais apparentés aux formations siliceuses de Sologne.</p> <p>Ces sites sont vulnérables face aux faibles conditions actuelles de gestion.</p> <p>Les parcelles abritent des espèces surveillées comme le Balbuzard pêcheur. Néanmoins, d'autres suivis seraient pertinents notamment pour le Sonneur à ventre jaune, l'Aigle botté ou la Pie grièche.</p> <p>L'intérêt du site réside dans la qualité des zones humides ainsi que la grande richesse floristique (bryophyte, lichen, champignon).</p> <p>Le site est utilisé par l'avifaune.</p> <p>Plusieurs risques anthropiques menacent le site : l'aquaculture intensive, la chasse, la gestion des forêts.</p> <p>Les espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Leucorrhinia à gros thorax ;</li><li>• Damier de la succise ;</li><li>• Laineuse du prunellier ;</li><li>• Lucane cerf-volant ;</li><li>• Ecaille chinée ;</li><li>• Triton crêté ;</li><li>• Fluteau nageant.</li></ul> |



Carte 2 : Zonages naturels présents dans l'aire d'étude éloignée

### 3.1.4 Éléments de connaissance et d'inventaire du patrimoine naturel

Aucune zone d'inventaire du patrimoine naturel (ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) n'est présente dans l'aire d'étude éloignée du projet.

### 3.1.5 Zonages d'intérêts désignés contractuellement

#### 3.1.5.1 Zone de compensation

7 zones de compensation se trouvent dans l'aire d'étude éloignée. Elles découlent toute de l'aménagement de l'A10 au nord d'Orléans.

Tableau 4 : Zone de compensation dans l'aire d'étude éloignée du projet

| Nom du projet                                               | Type de mesure et Sous-catégorie                                                                                                                   | Identifiant de la mesure | Date de la décision | Distance au projet           |
|-------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------|------------------------------|
| Aménagement de l'A10 entre l'A19 et l'A71 au nord d'Orléans | Evolution des pratiques de gestion C3-1-b - Abandon ou forte réduction de toute gestion                                                            | 10392                    | 11-10-2018          | 3 km à l'est de la ZIP       |
| Aménagement de l'A10 entre l'A19 et l'A71 au nord d'Orléans | Evolution des pratiques de gestion C3-1-b - Abandon ou forte réduction de toute gestion                                                            | 15337                    | 09-08-2021          | 3,10 km à l'est de la ZIP    |
| Aménagement de l'A10 entre l'A19 et l'A71 au nord d'Orléans | Création / Renaturation de milieux C1-1-a - Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes      | 15336                    | 09-08-2021          | 3,46 km au sud-est de la ZIP |
| Aménagement de l'A10 entre l'A19 et l'A71 au nord d'Orléans | Création / Renaturation de milieux C1-1-a - Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes      | 10384                    | 25-11-2019          | 3,6 km au sud de la ZIP      |
| Aménagement de l'A10 entre l'A19 et l'A71 au nord d'Orléans | Evolution des pratiques de gestion C3-2-a - Modification des modalités de fauche et/ou de pâturage ou modification de la gestion des niveaux d'eau | 10389                    | 11-10-2018          | 3,75 km au sud de la ZIP     |
| Aménagement de l'A10 entre l'A19 et l'A71 au nord d'Orléans | Création / Renaturation de milieux C1-1-a - Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes      | 10385                    | 25-11-2019          | 2,60 km au nord de la ZIP    |
| Aménagement de l'A10 entre l'A19 et l'A71 au nord d'Orléans | Création / Renaturation de milieux C1-1-a - Création ou renaturation d'habitats et d'habitats favorables aux espèces cibles et à leur guildes      | 10387                    | 25-11-2019          | 2,75 km au nord de la ZIP    |

## 3.2 Plans nationaux d'action

Les Plans Nationaux d'Action (PNA) visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées. Ils ont pour objectif de mettre en place des actions et d'informer les acteurs privés et public.

Le Loiret est concerné les PNA suivant :

- Balbuzard pêcheur et de la Pygargue à queue blanche ;
- Loutre d'Europe ;
- Chauves-souris ;
- Cistude d'Europe ;
- Pélobate brun ;
- Lézard des souches ;
- Rhopalocères : Damier de la Succise, Damier du Frêne et Cuivré des marais ;
- Odonates (Libellules) : Gomphe serpent, Gomphe à pattes jaunes ou la Leste fiancé, Agrion de Mercure, Agrion joli, Leucorrhine à gros thorax, Sympetrum noir et Sympetrum vulgaire ;
- Des Polinisateurs (Centre Val-de-Loire).

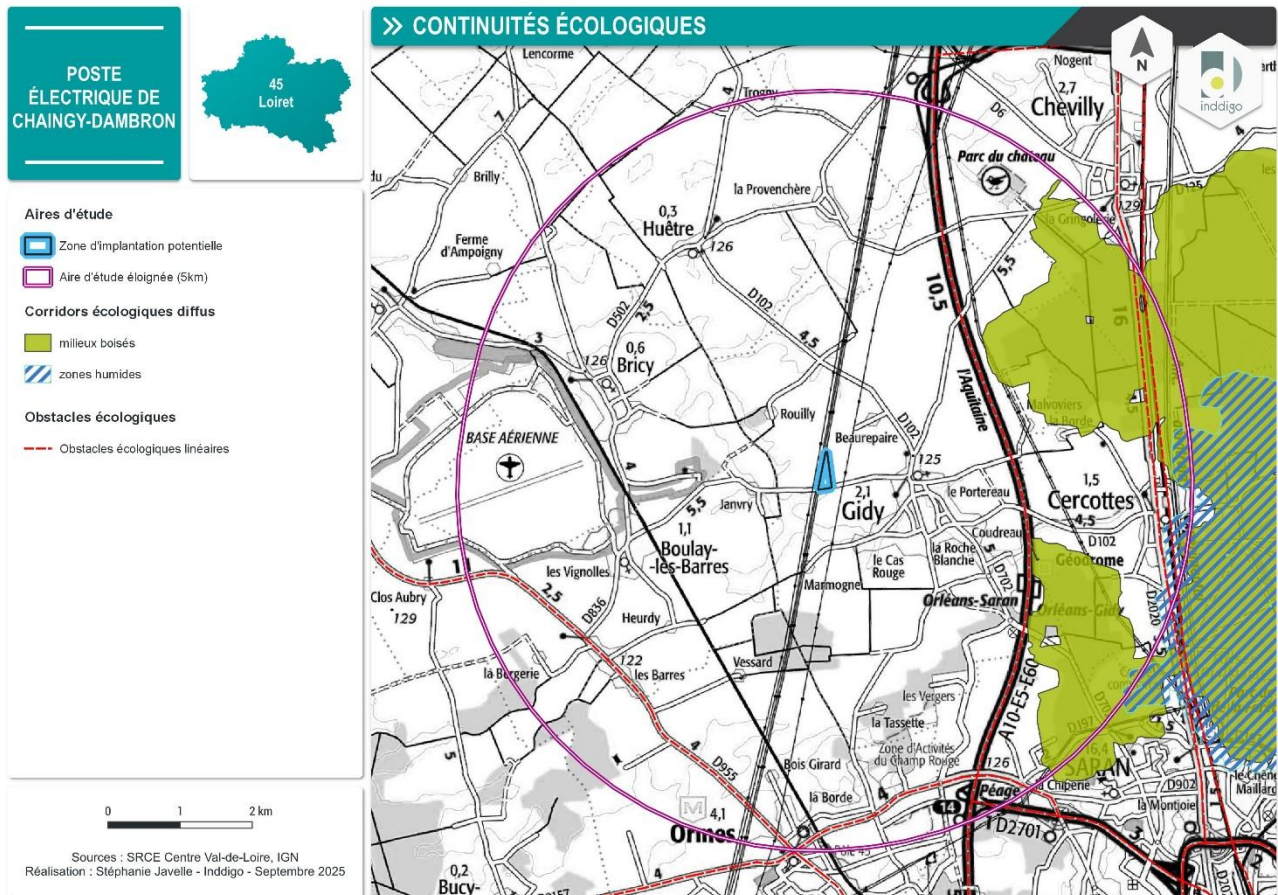
### 3.3 Continuité écologique

D'après la carte page suivante, la ZIP ne possède pas de lien direct avec des corridors écologiques diffus comme les zones humides ou les milieux boisés. Néanmoins, on retrouve ces milieux dans la partie est de l'aire d'étude éloignée. Les milieux boisés sont très représentés au nord et au sud de la commune de Cercottes. Quelques zones humides sont également notées à la marge de l'aire d'étude éloignée.

Ces corridors sont cependant coupés de la ZIP par la A10. Cette autoroute isole la ZIP de tous les boisements situés à l'est.

D'autres axes routiers créent des obstacles notables au sud de la parcelle : routes départementales D955.

Les linéaires créés par les autoroutes et routes départementales viennent ainsi détacher la parcelle des corridors écologiques diffus identifiés.

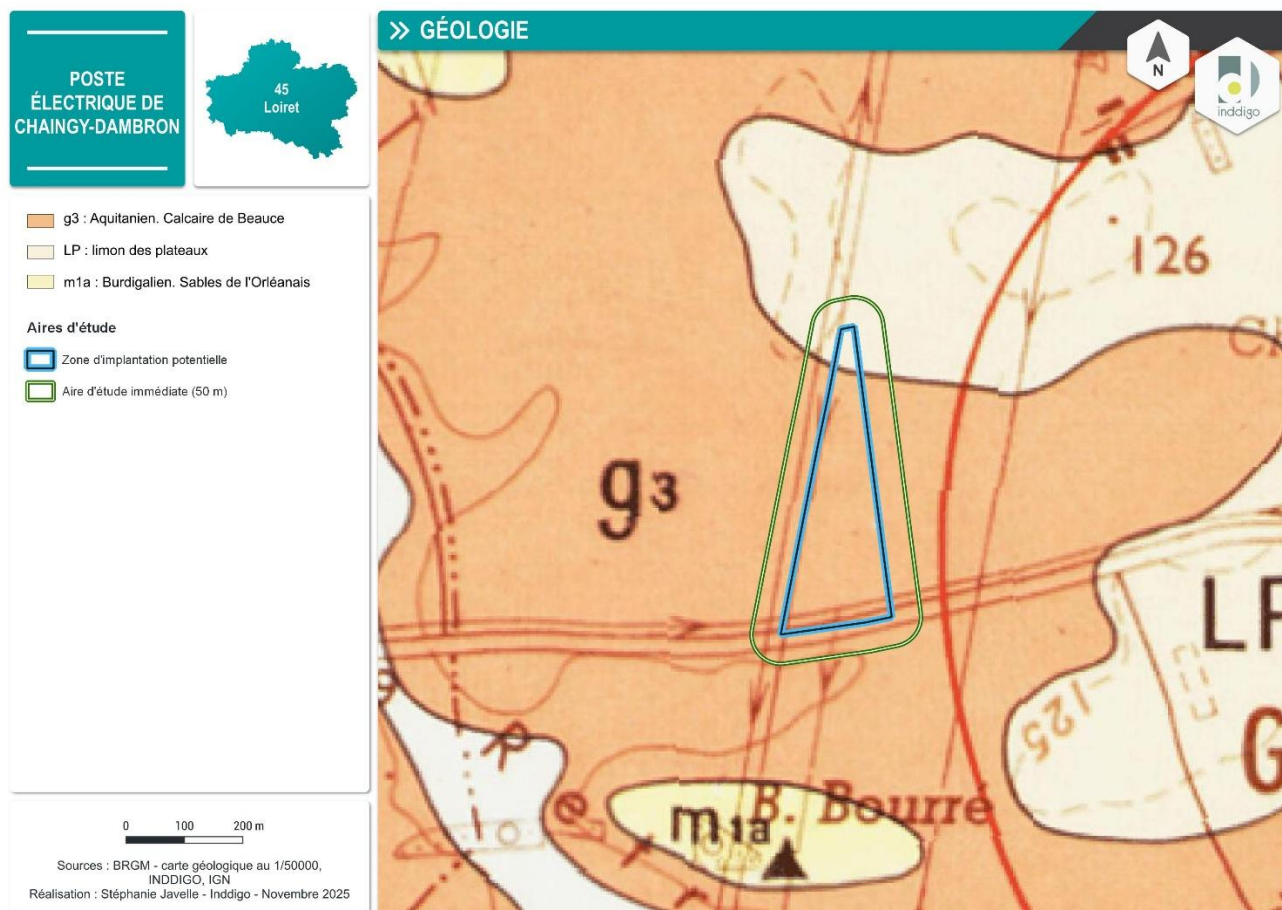


# Partie 4 : Zones humides

## 4.1 Caractéristiques physiques de la zone d'étude

### 4.1.1 Géologie

La zone d'implantation potentielle est comprise dans le territoire de la carte géologique d'Orléans. La consultation de cette dernière met en évidence la présence de deux matériaux géologiques au droit du projet, représentés sur la carte suivante.



Carte 4 : Géologie au droit de la zone d'implantation potentielle

La description des couches géologiques est issue de la notice explicative de la carte géologique d'Orléans.

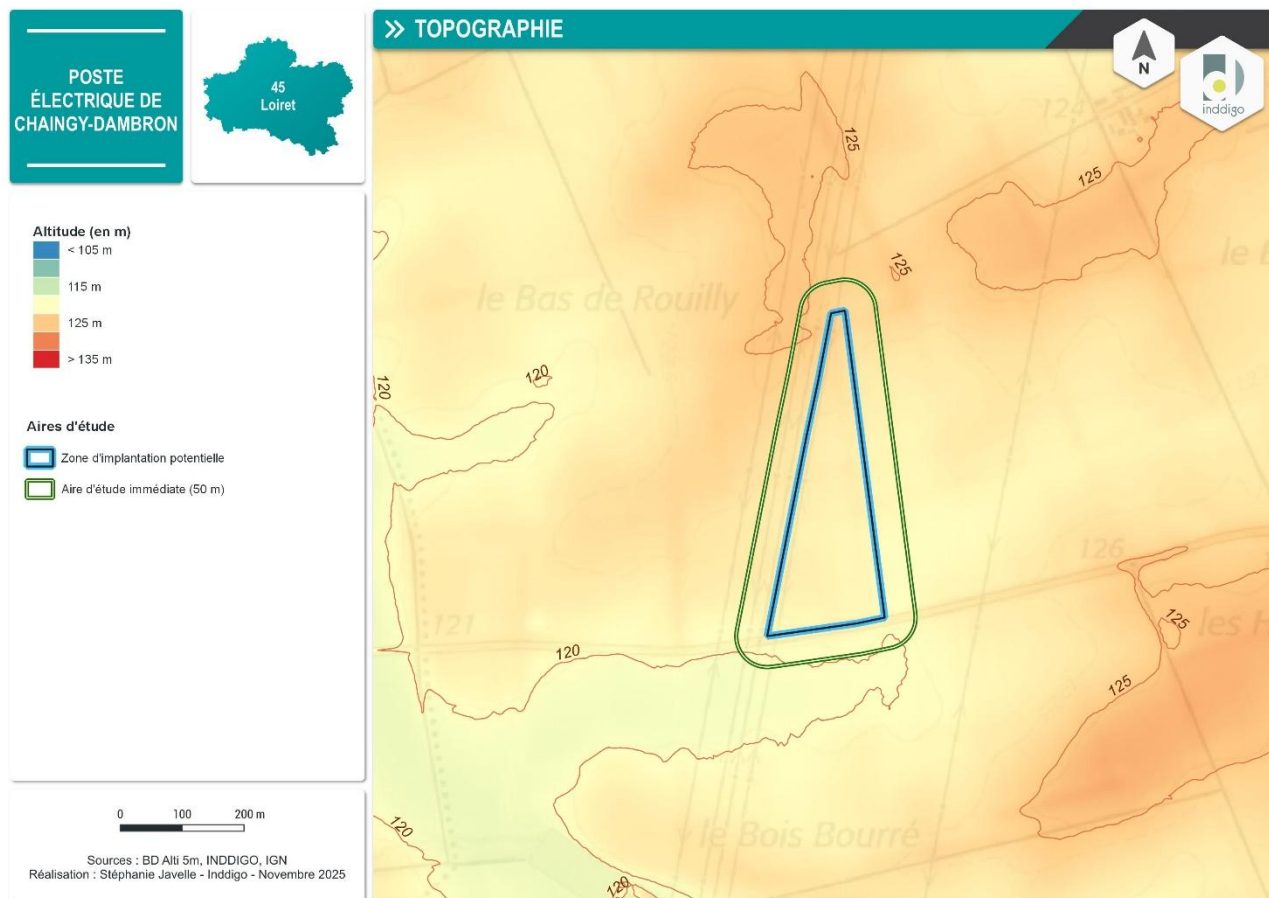
**g3 : Aquitanien. Calcaire de Beauce.** Cette couche géologique recouvre quasiment toute la ZIP, à l'exception de la pointe au nord de cette dernière. « *Le Calcaire de Beauce se présente comme la juxtaposition et la superposition de plusieurs types de faciès dont il est difficile de voir la corrélation en vue d'établir une stratigraphie détaillée. Un ensemble peu consistant de calcaires crayeux et de marnes vert clair à nodules de calcaire induré, généralement sans fossiles, s'observe fréquemment, parfois sur une dizaine de mètres.* »

**LP : Limons de plateau.** Cette formation concerne uniquement la pointe nord de la ZIP. Ces limons « *forment des placages discontinus sur le Calcaire de Beauce et ne s'observent que rarement sur les dépôts argilo-sableux burdigaliens. Ces limons, en général peu épais, atteignent au maximum 2 mètres.* ».

La géologie au droit de la ZIP est de type calcaire et limoneuse, ce qui n'est pas spécifiquement favorable à la présence de sols hydromorphes sur le secteur.

## 4.1.2 Topographie

Le site du projet est globalement plat. Une très légère déclinaison orientée nord-sud est observée, situant ainsi le point bas de la parcelle au niveau de la bande enherbée aux alentours de 120 m NGF comme représenté sur la carte suivante.



Carte 5 : Topographie au droit de la zone d'implantation potentielle

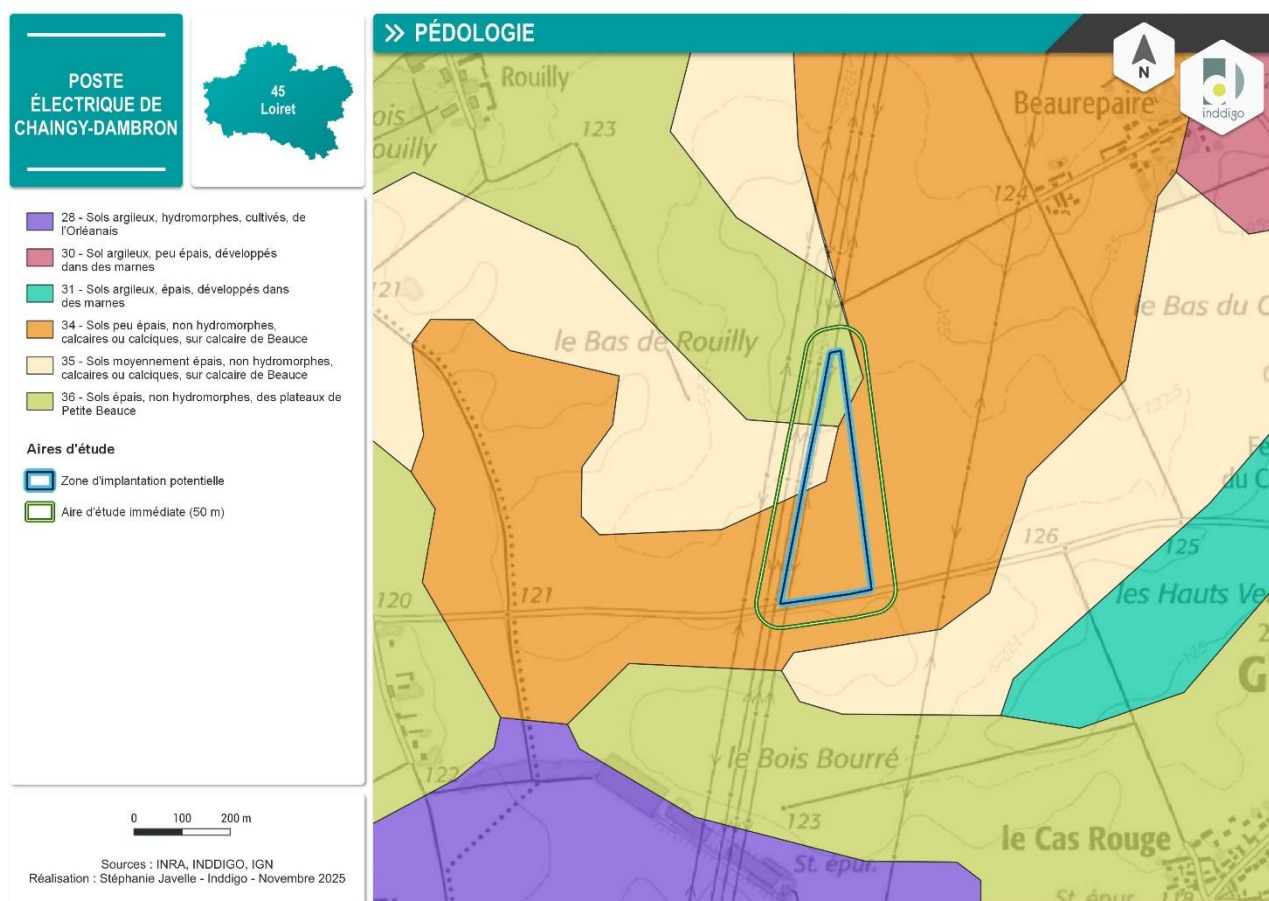
En l'absence de variations d'altitude marquées, aucun secteur de la ZIP n'est sujet à accumuler les eaux de ruissellement en quantité importante.

### 4.1.3 Pédologie

La consultation de la carte des sols disponible sur le Géoportail de l'Institut Géographique National ([geoportail.gouv.fr/donnees/carte-des-sols](http://geoportail.gouv.fr/donnees/carte-des-sols)) permet de constater que la zone d'implantation potentielle repose sur trois unités cartographiques de sols (UCS). Leurs caractéristiques sont exposées ci-après.

A noter que la fiabilité des données représentées est liée à l'échelle des données représentées (1 : 250 000e). L'interprétation de ces données à plus grande échelle est à déconseiller sans observations complémentaires de terrain.

Les Unités Cartographiques de Sols est représentée sur la carte ci-après.



Carte 6 : Pédologie au droit de la zone d'implantation potentielle

Les principales caractéristiques des UCS sont décrites ci-dessous.

- UCS n°34 « **Sols peu épais, non hydromorphes, calcaires ou calciques, sur calcaire de Beauce** ». Cette UCS recouvre la partie sud de la ZIP et est composée de 7 Unités Typologiques de Sol (UTS) dont les principales sont :
  - UTS n°116 (55%) : RENDODOLS peu épais, limono-argileux ou argilo-limoneux, calcaires, graveleux (calcaire) ou caillouteux (calcaire), non hydromorphes, sur calcaire de Beauce ;
  - UTS n°119 (13%) : CALCISOLS limono-argileux puis argilo-limoneux, calciques, plus ou moins graveleux (calcaire) ou caillouteux (calcaire), non hydromorphes, sur calcaire de Beauce ;
  - UTS n°117 (12%) : RENDISOLS peu épais, limono-argileux ou argilo-limoneux, calciques, plus ou moins graveleux (calcaire) ou caillouteux (calcaire), non hydromorphes, sur calcaire de Beauce.
- UCS n°35 « **Sols moyennement épais, non hydromorphes, calcaires ou calciques, sur calcaire de Beauce** ». Cette UCS recouvre la partie centrale de la ZIP et est composée de 6 Unités Typologiques de Sol (UTS) dont les principales sont :
  - UTS n°119 (52%), décrite précédemment ;
  - UTS n°118 (18%) : CALCOSOLS limono-argileux puis argilo-limoneux, calcaires, plus ou moins graveleux (calcaire) ou caillouteux (calcaire), non hydromorphes, sur calcaire de Beauce ;

- UTS n°114 (55%), décrite précédemment.
- UCS n°36« **Sols épais, non hydromorphes, des plateaux de Petite Beauce** ». Cette UCS recouvre la partie nord de la ZIP et est composée de 7 UTS dont les principales sont :
  - UTS n°120 (60%) : BRUNISOLS sols épais, limono-argileux puis argilo-limoneux, non calcaires, plus ou moins graveleux (calcaire) ou caillouteux (calcaire), non hydromorphes, sur calcaire de Beauce ;
  - UTS n°119 (18%), décrite précédemment.

On constate ici que les sols présents au niveau de la ZIP sont tous caractérisés comme non hydromorphes, ce qui ne favorise pas la présence de zones humides au droit du projet.

#### 4.1.4 Occupation des sols

Une bande enherbée est présente sur l'extrémité sud de la ZIP. Les espèces floristiques observées sont présentées dans le chapitre **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** Le reste du site du projet est un champs labouré.

#### 4.1.5 Les secteurs homogènes d'un point de vue mésologique

L'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement préconise de réaliser un sondage par secteur homogène du point de vue des conditions mésologiques.

Un secteur peut être considéré d'homogène s'il présente :

- Un relief homogène (plat ou pente régulière)
- Une végétation homogène
- Des sols similaires
- Une géologie homogène

Au vu des descriptions présentées ci-dessus, au moins un sondage a été réalisé par secteur homogène.

### 4.2 Les sondages

#### 4.2.1 Rappel des classes GEPPA

Les sols caractéristiques des zones humides sont définis d'après les classes d'hydromorphie du groupe d'étude des problèmes de pédologie appliquée (GEPPA). Le schéma suivant permet de classer les sondages réalisés en fonction des différents horizons observés.

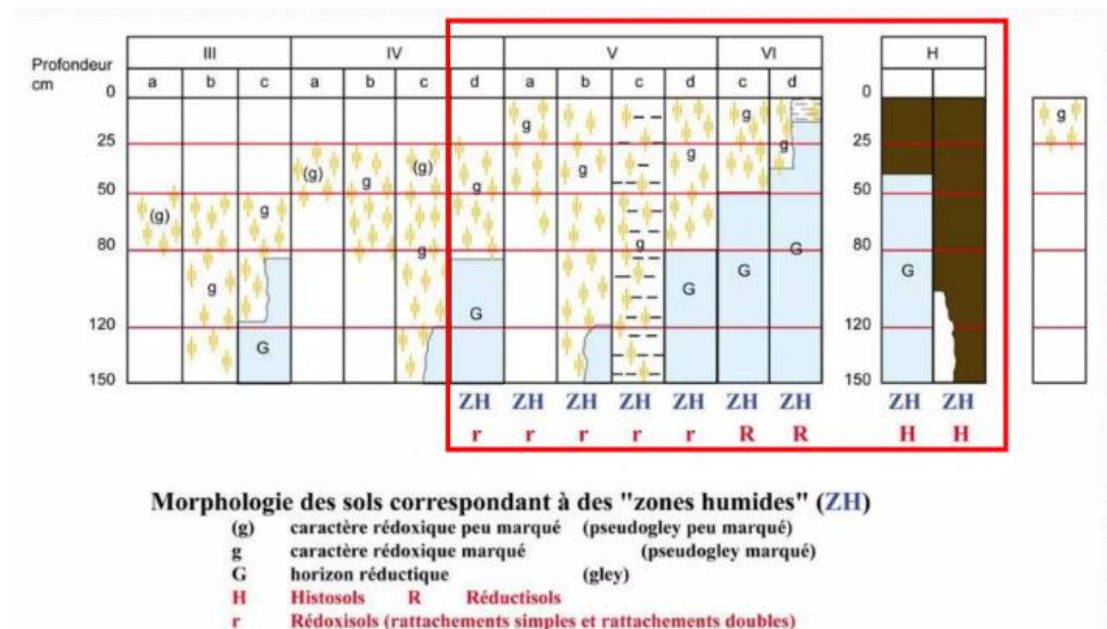


Figure 1 : Classification GEPPA

## 4.2.2 Description des sondages

### 4.2.2.1 Sondage 1



Photographie 1 : Sondage 1

Tableau 5 : Caractéristiques du sondage 1

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-50 cm   | Limono-argileux                               | Brun-rouge     | NON                       |
| 50-80 cm   | Limono-argileux                               | Brun décoloré  | NON                       |
| 80-10 cm   | Limono-argileux                               | Brun décoloré  | OUI, rédoxique (100%)     |

Commentaires : Sondage réalisé dans la bande enherbée à l'entrée sud du champ. En surface, le sol est compact et brun puis se décolore en profondeur. Aucune trace d'hydromorphie n'est présente sur les 80 premiers centimètres. Au-delà, des traces rédoxiques en quantité abondante sont observées.

Classe GEPPA : Proche de IIIb.

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide**. En effet, les traces d'hydromorphie apparaissent à une profondeur trop importante pour considérer le sondage comme représentatif d'une zone humide (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

#### 4.2.2.2 Sondage 2



Photographie 2 : Sondage 2

Tableau 6 : Caractéristiques du sondage 2

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-30 cm   | Calcaire                                      | Blanc          | NON                       |
| 30-60 cm   | Calcaire                                      | Blanc          | NON                       |

Commentaires : Sondage également réalisé dans la bande enherbée au sud du champs. Les 30 premiers centimètres sont bruns et compacts. Au-delà, un horizon calcaire est rencontré et le sol est très friable, limitant la prospection à la tarière à 60 cm. Aucune trace d'hydromorphie n'est présente sur le sondage.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide.**

#### 4.2.2.3 Sondage 3



Photographie 3 : Sondage 3

Tableau 7 : Caractéristiques du sondage 3

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-50 cm   | Argilo-limoneux                               | Brun           | NON                       |

Commentaires : Sondage réalisé dans la parcelle labourée. Le sol est compact dès les premiers centimètres. L'ensemble du sondage est très homogène. La tarière rencontre un blocage au-delà de 50 cm de profondeur en raison de la compacité du sol. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée sur l'ensemble de la carotte.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide.**

#### 4.2.2.4 Sondage 4



Photographie 4 : Sondage 4

Tableau 8 : Caractéristiques du sondage 4

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-40 cm   | Argilo-limoneux                               | Brun           | NON                       |

Commentaires : Sondage réalisé dans la parcelle labourée. Le sol est compact dès les premiers centimètres. L'ensemble du sondage est très homogène. La tarière rencontre un blocage au-delà de 40 cm de profondeur en raison de la compacité du sol. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée sur l'ensemble de la carotte.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide.**

#### 4.2.2.5 Sondage 5



Photographie 5 : Sondage 5

Tableau 9 : Caractéristiques du sondage 5

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-40 cm   | Argilo-limoneux                               | Brun           | NON                       |

Commentaires : Sondage similaire au précédent, réalisé dans la parcelle labourée. Le sol est compact dès les premiers centimètres. L'ensemble du sondage est très homogène. La tarière rencontre un blocage au-delà de 40 cm de profondeur en raison de la compacité du sol. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée sur l'ensemble de la carotte.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide.**

#### 4.2.2.6 Sondage 6



Photographie 6 : Sondage 6

Tableau 10 : Caractéristiques du sondage 6

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-40 cm   | Argilo-limoneux                               | Brun           | NON                       |

Commentaires : Sondage similaire au sondage 4, réalisé dans la parcelle labourée. Le sol est compact dès les premiers centimètres. L'ensemble du sondage est très homogène. La tarière rencontre un blocage au-delà de 40 cm de profondeur en raison de la compacité du sol. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée sur l'ensemble de la carotte.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide**

#### 4.2.2.7 Sondage 7



Photographie 7 : Sondage 7

Tableau 11 : Caractéristiques du sondage 7

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-45 cm   | Argilo-limoneux                               | Brun           | NON                       |

Commentaires : Sondage réalisé dans la parcelle labourée. Le sol est très compact dès les premiers centimètres. L'ensemble du sondage est très homogène. La tarière rencontre un blocage au-delà de 45 cm de profondeur en raison de la compacité du sol. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée sur l'ensemble de la carotte. Des traces de calcaires sont rencontrées à partir de 30 cm de profondeur.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide.**

#### 4.2.2.8 Sondage 8



Photographie 8 : Sondage 8

Tableau 12 : Caractéristiques du sondage 8

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-40 cm   | Argilo-limoneux                               | Brun           | NON                       |

Commentaires : Sondage similaire au sondage 4, réalisé dans la parcelle labourée. Le sol est compact dès les premiers centimètres. L'ensemble du sondage est très homogène. La tarière rencontre un blocage au-delà de 40 cm de profondeur en raison de la compacité du sol. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée sur l'ensemble de la carotte.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide.**

#### 4.2.2.9 Sondage 9



Photographie 9 : Sondage 9

Tableau 13 : Caractéristiques du sondage 9

| Profondeur | Nature du sol (sable, argile, organique, ...) | Couleur du sol | Traces d'hydromorphie + % |
|------------|-----------------------------------------------|----------------|---------------------------|
| 0-25 cm    | Limono-argileux                               | Brun           | NON                       |
| 25-40 cm   | Argilo-limoneux                               | Brun           | NON                       |

Commentaires : Sondage similaire au sondage 4, réalisé dans la parcelle labourée. Le sol est compact dès les premiers centimètres. L'ensemble du sondage est très homogène. La tarière rencontre un blocage au-delà de 40 cm de profondeur en raison de la compacité du sol. Aucune trace d'hydromorphie n'est observée sur l'ensemble de la carotte.

Classe GEPPA : Hors classe (pas de traces d'hydromorphie observées).

Conclusion : **Sondage non caractéristique d'une zone humide**

### 4.2.3 Synthèse du diagnostic zones humides

Les prospections sur la ZIP ont permis de mettre en évidence l'absence de zone humide sur le critère pédologique au droit du projet. On note également l'absence de zone humide sur le critère flore et habitat au vue des résultats de l'inventaire associé (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Les observations de terrain viennent confirmer les données bibliographiques analysées en amont des sondages. En effet, le sol repose sur un substrat calcaire non favorable à la rétention d'eau. De plus, d'après l'exploitant agricole de la parcelle, cette dernière n'est pas drainée et est favorable à la culture, ce qui traduit une évacuation naturelle des eaux de pluie dans sol.

La carte en page suivante localise les différents sondages décrits précédemment.



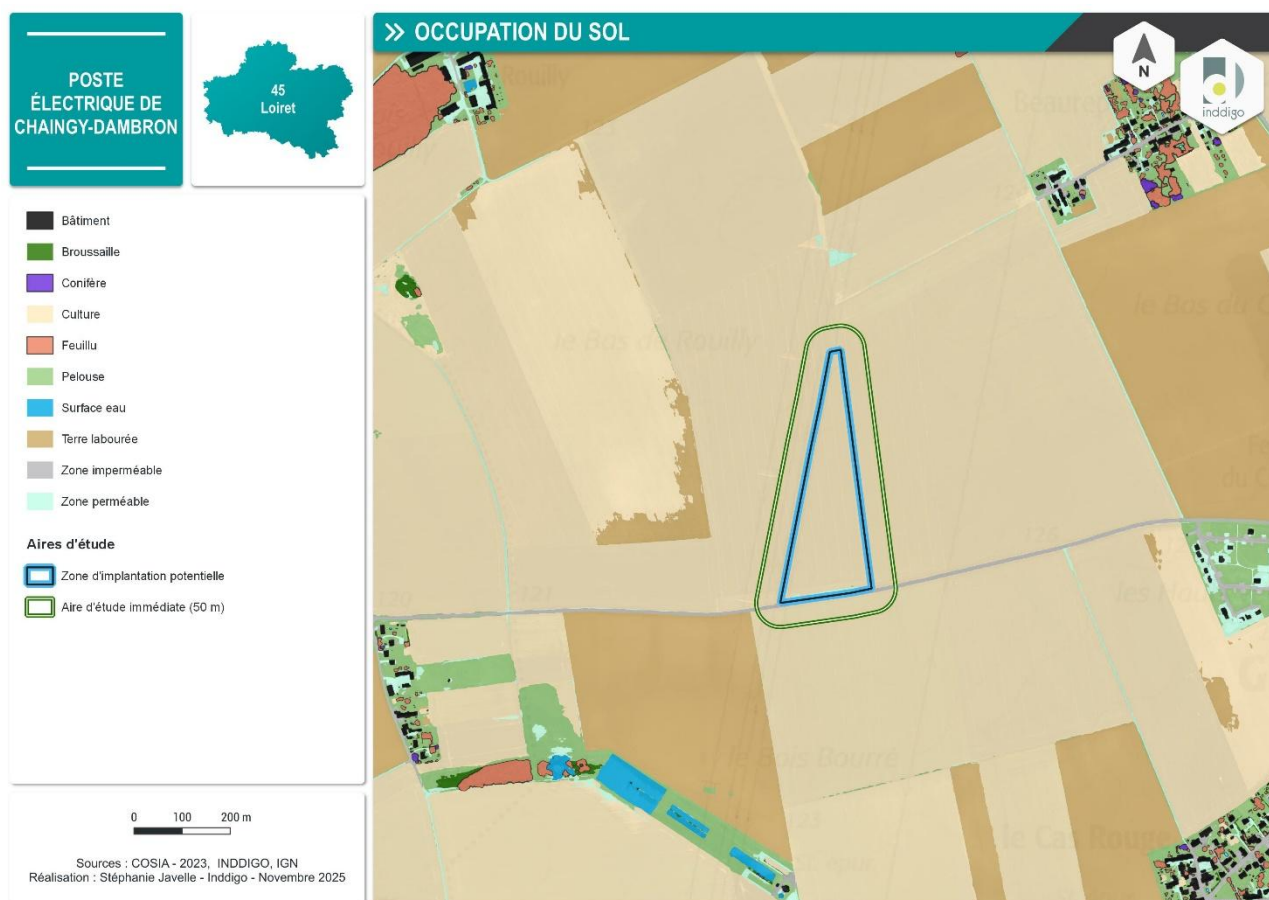
Carte 7 : Zone d'étude et points de sondage pédologique des zones humides

# Partie 5 : Habitat et flore

## 5.1 Habitats

### 5.1.1 Bibliographie

L'analyse préliminaire sur orthophotos et des données d'occupation du sol laissaient présager une forte homogénéité due aux activités agricoles intensives. La carte présentées ci-dessous confirment ce constat.



Carte 8 : Carte d'occupation du sol (source : COSIA)

## 5.1.2 Résultats

Les résultats obtenus correspondent au contexte agricole intensif dans lequel s'inscrit le projet. La diversité des habitats est pauvre et les milieux anthropiques sont prédominants.

Les seuls habitats présentant une relative naturalité, sont des pelouses xériques et mésophiles fortement perturbées. Ils sont très communs et ne présentent pas d'enjeu particulier.

Aucun habitat caractéristique de zone humide n'a été identifié. Les enjeux potentiels sont évalués de très faible à faible.

Bien que la saison soit peu favorable à l'étude de la flore et des habitats, il est raisonnable d'établir qu'aucun habitat d'enjeu plus important ne soit présent.

Tableau 14 : Description, statut et enjeu local des habitats recensés dans l'AEI

| Typologie EUNIS                                                                  | Code Corine Biotope | Code Natura 2000 | Arrêté de protection des habitats naturels | Zone humide | Surface dans l'AEI (en ha) | Surface dans la ZIP (en ha) | État de conservation | Enjeu évalué |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------------|--------------------------------------------|-------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------|--------------|
| E1.E - Pelouses xériques piétinées à espèces annuelles                           | -                   | -                | -                                          | -           | 0,047                      | 0,044                       | Défavorable mauvais  | Faible       |
| E2 - Prairies mésiques                                                           | 38                  | -                | -                                          | p.          | 0,527                      | 0,366                       | Défavorable mauvais  | Faible       |
| I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées                 | 87                  | -                | -                                          | p.          | 1,150                      | -                           | Non applicable       | Très faible  |
| I1.51 - Terres labourées nues                                                    | -                   | -                | -                                          | -           | 10,507                     | 4,970                       | Non applicable       | Très faible  |
| J2.4 - Constructions agricoles                                                   | 86.5                | -                | -                                          | -           | 0,005                      | 0,003                       | Non applicable       | Très faible  |
| J2.4 x F3.11 - Constructions agricoles x Fourrés médio-européens sur sols riches | 86.5 x 31.81        | - x -            | -                                          | p.          | 0,007                      | 0,003                       | Non applicable       | Faible       |
| J4.2 - Réseaux routiers                                                          | -                   | -                | -                                          | -           | 0,170                      | -                           | Non applicable       | Très faible  |
| J6.4 - Déchets agricoles et horticoles                                           | -                   | -                | -                                          | -           | 0,007                      | 0,007                       | Non applicable       | Très faible  |

## 5.2 Flore

### 5.2.1 Bibliographie

Les données extraites du site Nature'O'Centre, mentionne la présence d'une espèce déterminante ZNIEFF. Aucune espèce protégée n'est recensée.

Tableau 15 : Synthèse des données bibliographiques relatives à la flore patrimoniale

| Nom scientifique de référence                  | Nom vernaculaire      | Protection | ZNIEFF Occitanie | LR France | Habitats favorables            | Potentialité de présence sur la ZIP |
|------------------------------------------------|-----------------------|------------|------------------|-----------|--------------------------------|-------------------------------------|
| <i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762 | Blackstonie perfoliée | Non        | Oui              | LC        | Lieux sablonneux et rocailleux | Très faible                         |

### 5.2.2 Résultats

La liste des espèces végétales identifiées comporte 46 taxons. La richesse taxonomique est étonnamment importante au vu du contexte et de la période à laquelle les relevés ont été effectués. Néanmoins, les cortèges restent typiques des milieux agricoles et des prairies eutrophes perturbées.

Aucun taxon ne possède un intérêt patrimonial particulier ou n'est considéré comme invasif.

Dans ce contexte, il serait peu probable que des inventaires complémentaires mettent en évidence des espèces à enjeu. La présence d'espèces invasives est cependant possible.

La liste des espèces relevées et leurs différents statuts sont présentés en Annexe 1.



Photographie 10 : Bande enherbée se rapportant aux prairies piétinées et eutrophes (E1.E et E2)



Photographie 11 : Champs labourés (I1.51)



Photographie 12 : Fourrés pionniers recolonisant la base des pylônes électriques (J2.4 x F3.11)

# Partie 6 : Faune

## 6.1 Avifaune

### 6.1.1 Bibliographie

L'analyse bibliographique s'est basée sur le site Nature'O'Centre pour la commune de Gidy et a permis de recenser 36 espèces patrimoniales et/ou protégées au sein des zonages naturel proche du projet. Soit 16 espèces uniquement protégées, une seule espèce uniquement patrimoniale, 10 qui sont protégées et patrimoniales et 9 sans statut particulier. L'ensemble de ces espèces peut potentiellement fréquenter le site pour nicher, hiverner ou durant les migrations pré-nuptiales et post-nuptiales.

Tableau 16 : Liste de l'avifaune présente dans la bibliographie sur la commune de Gidy

| Espèce                 | Protection | Liste rouge nationale | Liste rouge régionale |
|------------------------|------------|-----------------------|-----------------------|
| Accenteur mouchet      | Oui        | LC                    | LC                    |
| Aigrette garzette      | Oui        | LC                    | NT                    |
| Alouette des champs    | Non        | NT                    | NT                    |
| Bergeronnette grise    | Oui        | LC                    | LC                    |
| Bruant proyer          | Oui        | LC                    | NT                    |
| Busard cendré          | Oui        | NT                    | VU                    |
| Busard Saint-Martin    | Oui        | LC                    | NT                    |
| Buse variable          | Oui        | LC                    | LC                    |
| Corbeau freux          | Non        | LC                    | LC                    |
| Etourneau sansonnet    | Non        | LC                    | LC                    |
| Faisan de Colchide     | Non        | LC                    | NE                    |
| Faucon crécerelle      | Oui        | NT                    | LC                    |
| Fauvette à tête noire  | Oui        | LC                    | LC                    |
| Geai des chênes        | Non        | LC                    | LC                    |
| Goéland leucopnée      | Oui        | LC                    | VU                    |
| Grimpereau des jardins | Oui        | LC                    | LC                    |
| Grive musicienne       | Oui        | LC                    | LC                    |
| Héron cendré           | Oui        | LC                    | LC                    |
| Hirondelle de fenêtre  | Oui        | NT                    | LC                    |
| Huppe fasciée          | Oui        | LC                    | LC                    |
| Merle noir             | Oui        | LC                    | LC                    |
| Mésange à longue queue | Oui        | LC                    | LC                    |
| Mésange bleue          | Oui        | LC                    | LC                    |
| Mésange charbonnière   | Oui        | LC                    | LC                    |
| Mouette rieuse         | Oui        | NT                    | EN                    |
| Pie bavarde            | Non        | LC                    | LC                    |
| Pigeon colombin        | Non        | LC                    | LC                    |
| Pigeon ramier          | Non        | LC                    | LC                    |
| Pinson des arbres      | Oui        | LC                    | LC                    |
| Pluvier doré           | Non        | -                     | -                     |
| Rougegorge familier    | Oui        | LC                    | LC                    |
| Sittelle torchepot     | Oui        | LC                    | LC                    |
| Tourterelle turque     | Non        | LC                    | LC                    |
| Troglodyte mignon      | Oui        | LC                    | LC                    |
| Vanneau huppé          | Oui        | NT                    | VU                    |
| Verdier d'Europe       | Oui        | VU                    | LC                    |

Liste rouge : LC : Préoccupation mineure | NT : Quasi-menacé | VU : Vulnérable | EN : En danger | NE : Non évaluée

## 6.1.2 Résultats et enjeux

Lors du passage terrain, 6 espèces d'oiseaux ont été observées dont 3 protégées. Elles sont retranscrites dans le tableau suivant.

Tableau 17 : Liste des espèces observées sur la ZIP et à proximité

| Espèce              | Protection | Liste rouge nationale | Liste rouge régionale | Localisation                  | Comportement      | Enjeu potentiel |
|---------------------|------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------------|-------------------|-----------------|
| Alouette des champs | Non        | NT                    | NT                    | Dans la ZIP                   | En vol            | Faible          |
| Bergeronnette grise | Oui        | LC                    | LC                    | Dans la ZIP                   | En vol            | Très faible     |
| Buse variable       | Oui        | LC                    | LC                    | L'aire éloignée               | En vol            | Très faible     |
| Corneille noire     | Non        | LC                    | LC                    | Dans la ZIP                   | En vol            | Très faible     |
| Faisan de Colchide  | Non        | LC                    | NE                    | A proximité directe de la ZIP | Dans des cultures | Très faible     |
| Faucon crécerelle   | Oui        | NT                    | LC                    | Dans la ZIP                   | En chasse         | Faible          |

Les espèces recensées sont localisée à la fin de ce chapitre dans la Carte 9.

Tous les individus présents ont été observé en passage au-dessus de la ZIP. Seul un individu Faucon crécerelle utilisait le site comme zone de chasse.

Néanmoins, la parcelle reste très pauvre du point de vue avifaunistique en se limitant uniquement aux cultures. L'absence directe de strate arbustive ou arborée pouvant jouer le rôle de corridor, isole le site et limite son utilité envers la biodiversité.

Seul quelques arbustes pouvant représenter un habitat de refuge se trouvent aux pieds des pylônes électriques.

La ZIP est entourée de parcelles offrant des solutions de replis aux espèces. Le Faucon crécerelle utilisait les pylônes comme reposoir afin de chasser dans les parcelles à proximités.

L'enjeu du projet envers l'avifaune est potentiellement faible.



Photographie 13 : Fourrés aux pieds des pylônes électriques

## 6.2 Chiroptère

### 6.2.1 Bibliographie

Des recherches ont été effectuées sur le site Nature'O'Centre pour la commune de Gidy. D'après les données, aucune espèce de chiroptères n'est recensée dans la bibliographie sur la ville.

### 6.2.2 Résultats et enjeux

Aucun enjeu chauve-souris n'est présent sur le site. En effet, aucun arbre n'est à proximité ni arbuste ou alignement de haie.

La parcelle n'est donc pas propice à ce taxon. L'enjeu ici est donc potentiellement négligeable.

## 6.3 Amphibien

### 6.3.1 Bibliographie

Des recherches ont été effectuées sur le site Nature'O'Centre pour la commune de Gidy. D'après les données, aucune espèce d'amphibien n'est recensée dans la bibliographie sur la ville.

### 6.3.2 Résultats et enjeux

Aucune mare, point d'eau ou même fourrés, n'est identifié à proximité directe du site.

Le site n'est ainsi pas favorable aux amphibiens. L'enjeu ici est donc potentiellement négligeable.

## 6.4 Reptile

### 6.4.1 Bibliographie

Des recherches ont été effectuées sur le site Nature'O'Centre pour la commune de Gidy. D'après les données, seul le Lézard des murailles est relevé dans la bibliographie. Cette espèce est protégée nationalement.

### 6.4.2 Résultats et enjeux

Aucun pierrier, alignement de haie n'est présent sur le site. Celui-ci étant très remanié par l'agriculture et éloigné de tout habitat favorable pour les reptiles à l'exception d'un unique tas de pierres et d'une petite zone à gravier observés sur la bande enherbée. Néanmoins, le manque de connexion et le caractère potentiellement temporaire de ces entités ne peuvent répondre au développement de ce taxon.

L'enjeu de la parcelle envers les reptiles est donc potentiellement négligeable.



Photographie 14 : Déchets agricoles (à gauche) et zone gravillonneuse sur la bande herbée (à droite)

## 6.5 Mammifère terrestre

### 6.5.1 Bibliographie

Des recherches ont été effectuées sur le site Nature'O'Centre pour la commune de Gidy. D'après les données, 5 espèces ont été relevées dans la bibliographie. 2 sont des espèces uniquement protégées, le Lapin de garenne est patrimonial et protégé et les deux autres espèces n'ont pas de statut particulier. On peut lister ces espèces dans le tableau suivant.

Tableau 18 : Liste des mammifères terrestres recensés dans la bibliographie sur la commune de Gidy

| Espèce              | Protection | Liste rouge nationale | Liste rouge régionale |
|---------------------|------------|-----------------------|-----------------------|
| Chevreuril européen | Non        | LC                    | LC                    |
| Ecureuil roux       | Oui        | LC                    | LC                    |
| Hérisson d'Europe   | Oui        | LC                    | LC                    |
| Lapin de garenne    | Oui        | NT                    | LC                    |
| Lièvre d'Europe     | Non        | LC                    | LC                    |

## 6.5.2 Résultats et enjeux

Lors du passage terrain, une seule espèce de mammifère terrestre a été observée : le Chevreuil européen. Cette espèce est retranscrite dans le tableau suivant

Tableau 19 : Liste des espèces observées sur la ZIP et à proximité

| Espèce             | Protection | Liste rouge nationale | Liste rouge régionale | Localisation | Comportement | Enjeu potentiel |
|--------------------|------------|-----------------------|-----------------------|--------------|--------------|-----------------|
| Chevreuil européen | Non        | LC                    | LC                    | Dans la ZIP  | De passage   | Très faible     |

4 Chevreuil européen ont été observés, traversant une partie de la ZIP. Leur localisation est recensée dans la Carte 9.

Néanmoins, aucune zone refuge ou corridor n'est à proximité directe du site. Le site est probablement utilisé pour l'alimentation (restes de cultures).

L'enjeu reste ici potentiellement faible pour les mammifères terrestres qui disposent d'habitats similaires à proximité directe.



Photographie 15 : Groupe de Chevreuil européen de passage sur le site.

## 6.6 Entomofaune

### 6.6.1 Bibliographie

Des recherches ont été effectuées sur le site Nature'O'Centre pour la commune de Gidy. D'après les données, 4 Lépidoptères sont cités ainsi que 4 Odonates, 16 Orthoptères et 7 Coléoptères. Aucune espèce protégée ou patrimoniale n'est recensée parmi elles.

On peut lister ces espèces dans le tableau suivant.

Tableau 20 : Liste de l'entomofaune recensé dans la bibliographie sur la commune de Gidy

| Espèce                      | Protection | Liste rouge nationale | Liste rouge régionale |
|-----------------------------|------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>Lépidoptère</b>          |            |                       |                       |
| Citron                      | Non        | LC                    | LC                    |
| Noctuelle de la Patience    | Non        | -                     | -                     |
| Piérade de la Rave          | Non        | LC                    | LC                    |
| Vulcain                     | Non        | LC                    | LC                    |
| <b>Odonate</b>              |            |                       |                       |
| Agrion à large pattes       | Non        | LC                    | LC                    |
| Agrion élégant              | Non        | LC                    | LC                    |
| Leste brun                  | Non        | LC                    | LC                    |
| Sympétrum sanguin           | Non        | LC                    | LC                    |
| <b>Orthoptère</b>           |            |                       |                       |
| Conocéphale bigarré         | Non        | -                     | LC                    |
| Conocéphale gracieux        | Non        | -                     | LC                    |
| Criquet des mouillères      | Non        | -                     | -                     |
| Criquet des pâtures         | Non        | -                     | LC                    |
| Criquet verte-échine        | Non        | -                     | LC                    |
| Decticelle cendrée          | Non        | -                     | LC                    |
| Euchorthippus elegantulus   | Non        | -                     | LC                    |
| Gomphocère roux             | Non        | -                     | LC                    |
| Grillon champêtre           | Non        | -                     | LC                    |
| Grillon des bois            | Non        | -                     | LC                    |
| Grillon d'Italie            | Non        | -                     | LC                    |
| Méconème fragile            | Non        | -                     | LC                    |
| Oedipode émeraude           | Non        | -                     | -                     |
| Phanéroptère commun         | Non        | -                     | LC                    |
| Tétrix forestier            | Non        | -                     | -                     |
| Tétrix riverain             | Non        | -                     | LC                    |
| <b>Coléoptère</b>           |            |                       |                       |
| Harmonia axyridis           | Non        | -                     | -                     |
| Hydroporus planus           | Non        | -                     | -                     |
| Laccophilus minutus         | Non        | -                     | -                     |
| Melanophthalma distinguenda | Non        | -                     | -                     |
| Noterus clavicornis         | Non        | -                     | -                     |
| Psylliodes chrysocephala    | Non        | -                     | -                     |
| Sitone du pois              | Non        | -                     | -                     |

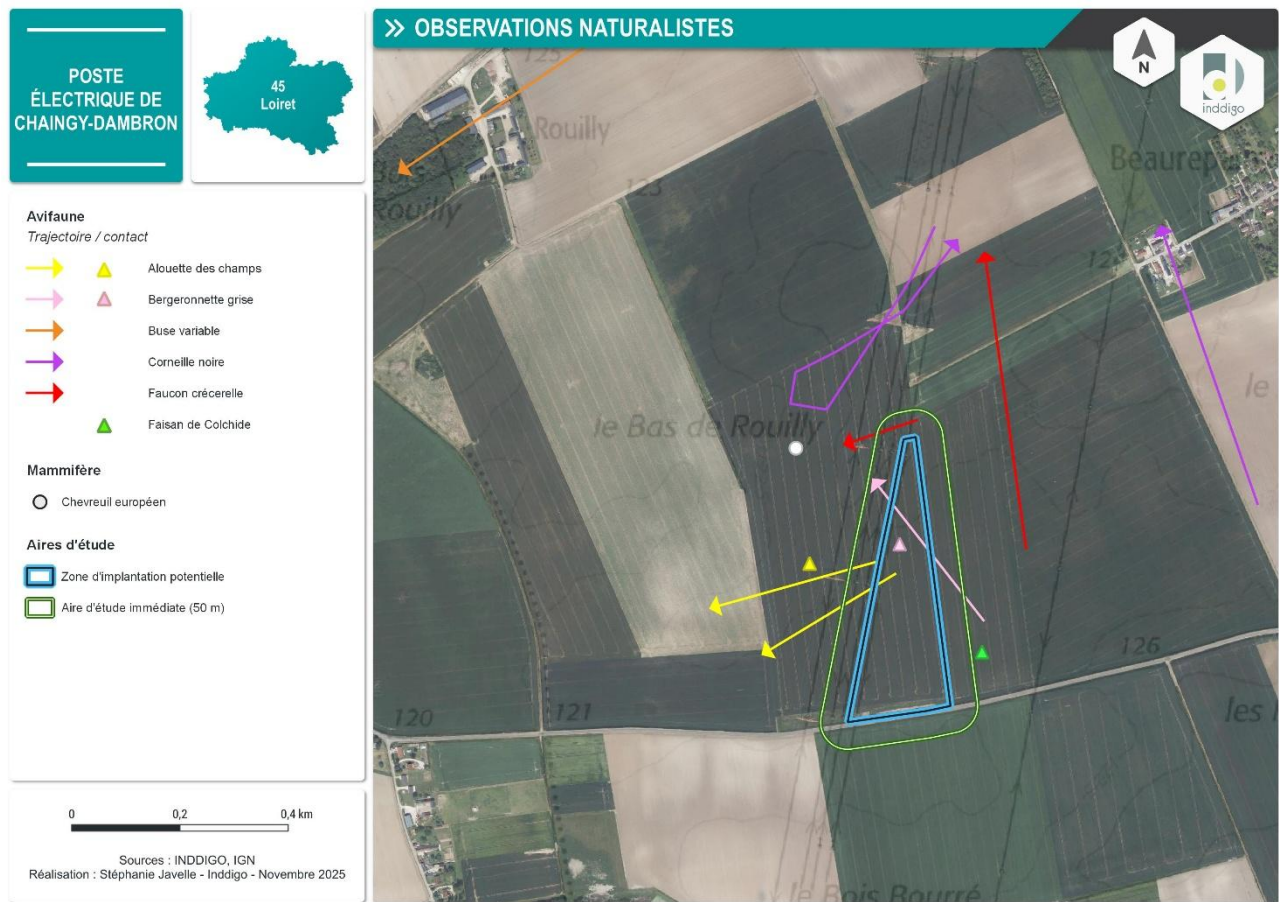
### 6.6.2 Résultats et enjeux

Lors du passage terrain, aucun insecte n'a été relevé sur le site. La période n'était pas la plus favorable mais au vu des conditions du site, son utilisation par ce taxon doit être restreint.

Les enjeux de l'entomofaune sont potentiellement très faibles sur la ZIP au vu du contexte du site et du large choix de report à proximité.

# 6.7 Synthèse des relevés faune

Le passage terrain a permis d'observer deux types de taxon : l'avifaune et les mammifères terrestres.  
La localisation de ces observations est recensé dans la carte ci-dessous.



Carte 9 : Observations naturalistes (faune)

# Partie 7 : Evaluation des impacts potentiels du projet sur les enjeux identifiés

---

## 7.1 Incidence sur les zones humides

En l'absence de zones humides sur la ZIP, aucun impact n'est envisagé sur ces dernières.

## 7.2 Incidence sur les habitats et la flore

En considérant la faible naturalité des habitats présents sur site, il est très peu probable que des espèces végétales patrimoniales soient présentes au sien de l'AEI.

Les impacts sur la flore et les habitats sont ainsi potentiellement très faibles.

## 7.3 Incidence sur la faune

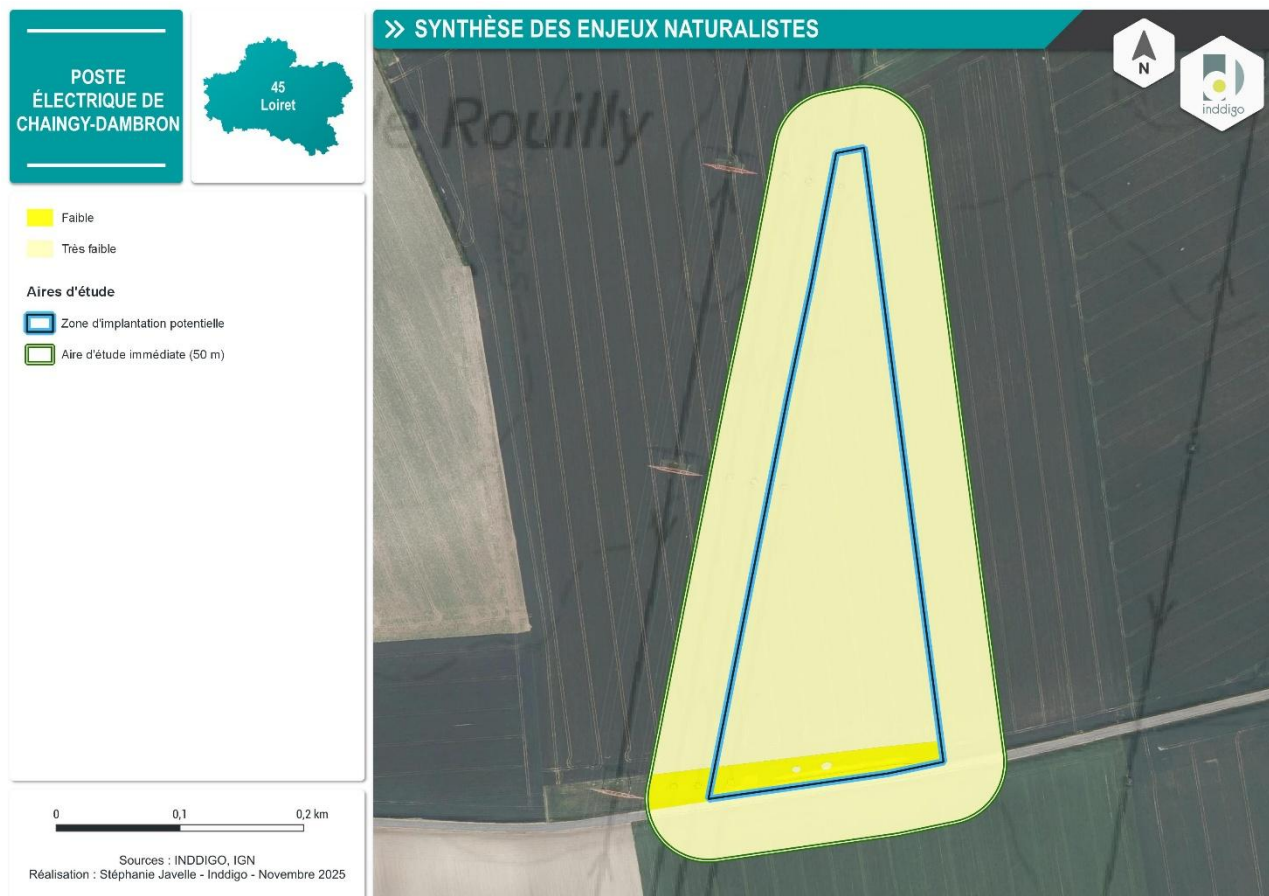
Concernant la faune, les incidences sont quasiment nulles pour la majeure partie des taxons.

Tableau 21 : Incidences du projet sur la faune

| Taxon                          | Incidences notables                                                                               | Niveau d'incidence |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Avifaune                       | Dérangement et diminution des espaces de chasse pour les rapaces (notamment le Faucon crécerelle) | Faible             |
| Mammifère terrestre            | Dérangement et diminution des espaces d'alimentation ou chasse.                                   | Très faible        |
| Entomofaune                    | Dérangement et diminution des espaces d'alimentation (lorsqu'il y a présence de culture)          | Très faible        |
| Reptile, chiroptère, amphibien | //                                                                                                | Négligeable        |

Les incidences sont donc potentiellement faibles à négligeable au vu du faible intérêt et enjeux de la parcelle. Les zones de report à proximité sont également nombreuses.

Les enjeux naturalistes propre au site sont représentés sur la carte suivante. Ils dépendent principalement des habitats.



Carte 10 : Synthèse des enjeux naturalistes

## *Partie 8 : Préconisations pour la réalisation d'inventaires de terrain et de travaux*

D'après la bibliographie et l'expertise du site, le contexte écologique de la ZIP amène à conclure à l'absence de nécessité de réalisation d'inventaires supplémentaire.

Afin d'obtenir de tirer des conclusions plus solides ainsi qu'être accord avec la méthodologie officielle, il est souhaitable de réaliser un inventaire supplémentaire en période favorable pour la faune et la flore. Au vu du contexte, il ne sera pas nécessaire de multiplier les prospections, mais au moins d'en réaliser une pour chaque taxon (en considérant l'avifaune nicheuse, migratrice et hivernante comme distincte).

# Partie 9 : Conclusion des pré-diagnostic

---

L'expertise des zones humides n'a pas permis de mettre en évidence l'existence de zones caractéristiques, aussi bien sur le critère pédologique que sur celui des habitats.

L'absence de structures paysagères et le manque d'attrait des habitats pour la faune est très largement lié aux activités humaines.

Ainsi, les enjeux généraux sont considérés faibles et il est peu probable que des inventaires complémentaires ne mettent en lumière des enjeux plus élevés.

# Partie 10 : Préconisations

---

Tableau 22 : Préconisations

| Préconisation                        | Descriptif                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réduction</b>                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Plantation d'une haie autour du site | <p>Afin de réduire l'impact de la perte de zone d'alimentation, il est possible de planter tout autour du site des arbres et haies. Ces plantations permettraient de créer des espaces de refuge et des pseudos corridor écologique. Ainsi les haies ou arbres pourront être utilisés comme source de nourriture notamment avec la présence de baie, nectar, etc.</p> <p>L'utilisation des haies par les oiseaux, insectes ou petits mammifères permettront ensuite d'attirer les prédateurs comme les oiseaux insectivores ou même les rapaces.</p> <p>Pour ce faire, il est important de choisir une palette végétale locale, proposant diverses sources de nourriture une grande partie de l'année. Cette haie doit être assez dense pour créer un espace de refuge mais laisser tout de même la possibilité de circulation.</p> <p>Une bande de strate herbacé devra résider de part et d'autre de la haie, d'au minimum 1 mètre.</p> |
| Clôture perméable                    | <p>La clôture doit permettre le passage de la petite faune grâce à des mailles plus larges ou des créations de passage à faune.</p> <p>Également, cette clôture doit veiller à ne pas blesser ou emprisonner les grands mammifères.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Taillage ou débroussaillage          | <p>Le débroussaillage ou taille des haies se situant sous les pylônes présents devra respecter la période de sensibilité de la biodiversité (notamment la période de reproduction de l'avifaune). La période de taillage ou débroussaillage autorisée s'étend de mi-août à mi-mars.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

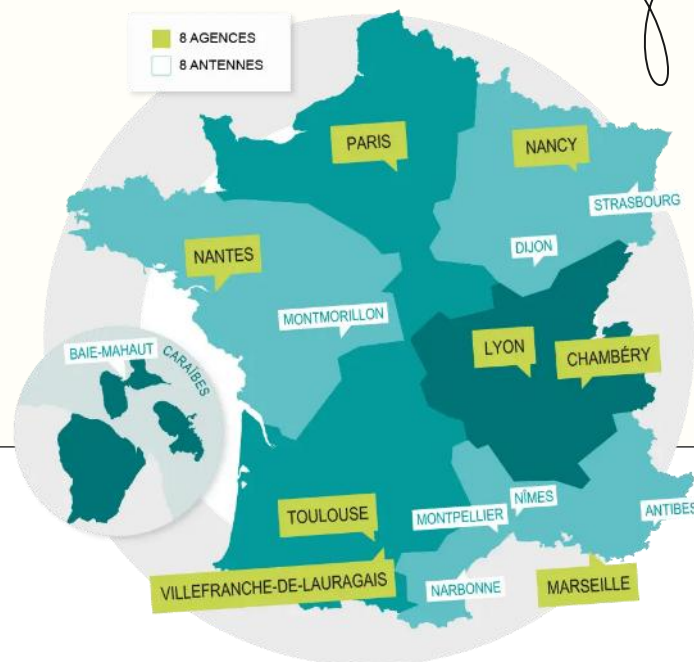
# Annexes

## Annexe 1 : Liste des espèces végétales recensées

| Code TAXREF | Nom scientifique                           | Nom vernaculaire          | Indigénat | Protection | ZNIEFF | LR France | Zones humides | Statut EVEC | Enjeu       |
|-------------|--------------------------------------------|---------------------------|-----------|------------|--------|-----------|---------------|-------------|-------------|
| 79908       | Achillea millefolium L., 1753              | Achillée millefeuille     | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 188897      | Agrimonia L., 1753                         | Aigremoine                | Présent   | -          | -      | -         | -             | -           | Faible      |
| 82018       | Amaranthus retroflexus L., 1753            | Amarante réfléchie        | Introduit | -          | -      | NA        | -             | -           | Très faible |
| 83502       | Arctium minus (Hill) Bernh., 1800          | Petite bardane            | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 84061       | Artemisia vulgaris L., 1753                | Armoise commune           | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 86156       | Borago officinalis L., 1753                | Bourrache officinale      | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 86423       | Brassica rapa L., 1753                     | Chou navet                | Introduit | -          | -      | NA        | -             | -           | Très faible |
| 86634       | Bromus hordeaceus L., 1753                 | Brome mou                 | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 87849       | Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792  | Capselle bourse-à-pasteur | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 89579       | Centaurea decipiens Thuill., 1799          | Centauree trompeuse       | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 190679      | Chenopodium L., 1753                       | Chénopode                 | Présent   | -          | -      | -         | -             | -           | Faible      |
| 91289       | Cirsium arvense (L.) Scop., 1772           | Cirse des champs          | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 91430       | Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838          | Cirse commun              | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 92501       | Cornus sanguinea L., 1753                  | Cornouiller sanguin       | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 94207       | Dactylis glomerata L., 1753                | Dactyle aggloméré         | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 94503       | Daucus carota L., 1753                     | Carotte sauvage           | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 97141       | Eryngium campestre L., 1753                | Panicaut champêtre        | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 97537       | Euphorbia helioscopia L., 1753             | Euphorbe réveil matin     | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 99373       | Galium aparine L., 1753                    | Gaillet gratteron         | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 99473       | Galium mollugo L., 1753                    | Gaillet commun            | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 99582       | Galium verum L., 1753                      | Gaillet vrai              | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |
| 101210      | Helminthotheca echinoides (L.) Holub, 1973 | Picride fausse vipérine   | Présent   | -          | -      | LC        | -             | -           | Faible      |

| Code<br>TAXREF | Nom scientifique                                 | Nom vernaculaire         | Indigénat | Protection | ZNIEFF | LR<br>France | Zones<br>humides | Statut<br>EVEE | Enjeu       |
|----------------|--------------------------------------------------|--------------------------|-----------|------------|--------|--------------|------------------|----------------|-------------|
| 610646         | Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791                  | Jacobée commune          | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 104516         | Knautia arvensis (L.) Coult., 1828               | Knautie des champs       | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 104775         | Lactuca serriola L., 1756                        | Laitue scariote          | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 194445         | Malva L., 1753                                   | Mauve                    | Présent   | -          | -      | -            | -                | -              | Faible      |
| 107574         | Medicago arabica (L.) Huds., 1762                | Luzerne d'Arabie         | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 107886         | Melilotus albus Medik., 1787                     | Mélilot blanc            | Introduit | -          | -      | LC           | -                | -              | Très faible |
| 108351         | Mercurialis annua L., 1753                       | Mercuriale annuelle      | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 112550         | Pastinaca sativa L., 1753                        | Panais cultivé           | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 113474         | Picris hieracioides L., 1753                     | Picride fausse épervière | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 113893         | Plantago lanceolata L., 1753                     | Plantain lancéolé        | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 113904         | Plantago major L., 1753                          | Plantain élevé           | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 115624         | Potentilla reptans L., 1753                      | Potentille rampante      | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 116142         | Prunus spinosa L., 1753                          | Prunier épineux          | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 117353         | Raphanus raphanistrum L., 1753                   | Radis ravenelle          | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 119097         | Rubus fruticosus L., 1753                        | Ronce ligneuse           | Présent   | -          | -      | -            | -                | -              | Faible      |
| 119473         | Rumex crispus L., 1753                           | Rumex crépu              | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 122745         | Senecio vulgaris L., 1753                        | Séneçon commun           | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 123522         | Silene latifolia Poir., 1789                     | Silène à feuilles larges | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 124080         | Solanum nigrum L., 1753                          | Morelle noire            | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 198226         | Taraxacum F.H.Wigg., 1780                        | Pissenlit                | Présent   | -          | -      | -            | -                | -              | Faible      |
| 127454         | Trifolium repens L., 1753                        | Trèfle rampant           | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 127613         | Tripleurospermum inodorum (L.) Sch.Bip.,<br>1844 | Tripleurosperme inodore  | Présent   | -          | -      | LC           | -                | -              | Faible      |
| 127692         | Triticum aestivum L., 1753                       | Blé d'été                | Introduit | -          | -      | NA           | -                | -              | Très faible |
| 128956         | Veronica persica Poir., 1808                     | Véronique de Perse       | Introduit | -          | -      | NA           | -                | -              | Très faible |

Avec 16 implantations réparties sur l'ensemble du territoire, vous trouverez toujours un interlocuteur Inddigo près de chez vous !



**Notre siège social est basé à Chambéry :**

367 avenue du Grand Ariétaz  
CS 52401  
73024 Chambéry Cedex  
**Tél :** 04 79 69 89 69  
**Mail :** [inddigo@inddigo.com](mailto:inddigo@inddigo.com)

**Agence de Paris**

40 rue de l'Echiquier  
75010 Paris  
**Tél :** 01 42 46 29 00

**Agence de Toulouse**

9 rue Paulin Talabot  
Immeuble le Toronto  
31100 Toulouse  
**Tél :** 05 61 43 66 70

**Agence de Nancy**

16/18 Boulevard de la Mothe  
54000 Nancy  
**Tél :** 03 83 18 39 39

**Agence de Villefranche-de-Lauragais**

7 avenue du Général Sarraill  
31290 Villefranche-de-Lauragais  
**Tél :** 05 61 81 69 00

**Agence de Nantes**

4 avenue Millet  
44000 Nantes  
**Tél :** 02 40 48 99 99

**Agence de Marseille**

11, rue Montgrand  
13006 Marseille  
**Tél :** 04 95 09 31 00

**Agence de Lyon**

Flex-O Lyon Tête d'Or  
3, rue de Genève  
69006 Lyon  
**Tél :** 04 79 69 89 69



[www.inddigo.com](http://www.inddigo.com)

[in LinkedIn](#)

[YouTube](#)